



La FNAB appelle la France et l'Europe à barrer la route à l'industrialisation des élevages biologiques

Paris, le 31/01/2019.

Cette semaine, la Commission débat avec les Etats membres des règles de production qui vont s'appliquer aux éleveurs et éleveuses biologiques d'Europe, en application du tout récent règlement biologique européen qui s'appliquera à partir de 2021. Alors que le risque d'industrialisation des élevages biologiques atteint désormais la France, il est urgent de réagir !

Halte à la concentration des fermes bio, oui à la cohérence des systèmes

Des élevages de plus de 15 000 poules pondeuses biologiques sont apparus en France ces dernières années. Ils ne représentent encore que 2 % des exploitations mais déjà 20 % du cheptel. Ces fermes ne sont pas en cohérence avec les principes fondateurs de l'agriculture biologique.

« La France avait jusqu'à aujourd'hui été préservée de la course à l'agrandissement des élevages biologiques, que d'autres pays d'Europe ont déjà connu. Mais nous voyons maintenant arriver des acteurs qui contournent les règles et développent des élevages de 24 000 poules » explique David Léger, secrétaire national FNAB en charge des filières volailles.

La FNAB soutient une limitation de la taille des élevages à 9 000 poules et le respect du lien au sol qui devrait obliger les producteurs à disposer des surfaces nécessaires pour nourrir en partie leurs volailles.

La France doit s'opposer à la proposition de la Commission et défendre une bio exigeante !

Le brouillon actuellement proposé par la Commission européenne édicte des règles de production qui remettent en cause les modèles d'élevage pourtant plébiscités par les consommateurs. Elle pénalise notamment les petits élevages de volailles de chair en bâtiments mobiles et les élevages de porcs sur paille.

« Avec la proposition qui est sur la table, la Commission fait le choix politique de l'industrialisation des élevages biologiques et va tuer des exploitations et des modèles de production plus cohérents avec les principes de l'agriculture biologique » déplore Guillaume Riou, président de la FNAB.

La FNAB demande au gouvernement français et à la Commission européenne de maintenir le cap d'un règlement biologique ambitieux et exigeant, nécessaire pour maintenir la confiance dans nos filières bio.

Et notamment, la FNAB demande le maintien des petits élevages de volailles en bâtiments mobiles, et le modèle d'élevage de porcs sur paille, qui permettent de répondre aux exigences de la bio en termes de bien-être animal et d'impact environnemental.

Contact presse :

Guillaume RIOU, président de la FNAB – 06 30 09 56 56

David LEGER, secrétaire national Volailles de la FNAB - 06 85 37 26 45

Fiona MARTY, chargée des affaires européennes de la FNAB – 01 43 38 18 71